

Ibiza, le 24 juillet 1973

Cher Monsieur Thalmann,

Merci pour votre pli. Je viens de prendre connaissance des documents qu'il contenait. Voici comment je me détermine:

1) Portugal au Comptoir

Je ne puis pas me rallier au projet de rapport au Conseil fédéral. Je vous expose mon point de vue dans l'annexe à la présente lettre. J'aimerais que vous adressiez le projet de rapport et ma note personnelle aux membres du Conseil fédéral en les priant de se déterminer, c'est-à-dire, de choisir l'une ou l'autre solution. Si la majorité est favorable au projet de rapport, vous le ferez signer par mon suppléant et vous poursuivrez l'affaire dans ce sens. Si ma solution l'emporte, alors vous agirez selon cette solution.

En cas de doute, vous voudrez bien téléphoner au Simbad, à Ibiza, pour dire à quelle heure vous m'y appellerez le lendemain et j'y serai pour l'entretien téléphonique nécessaire.

2) Yougoslavie

Il me paraît que vous avez très bien agi. Il est temps que M. Walder se retire. Mais il restera l'habileté de M. Furgler qui s'arrange toujours pour mettre le Département politique "dans le bain". Cela ne va plus et je l'aviserai que désormais, lorsqu'il nous consultera, nous nous limiterons à dire pourquoi nous sommes d'accord ou pas d'accord avec ses intentions, en lui laissant la responsabilité des décisions qui lui incombent. Notre bonne volonté est trop souvent utilisée pour faire de nous le bouc émissaire de l'affaire.

3) Mobutu - Losembe

Le commentaire Mobutu me semble modéré, à la mesure du désir manifeste de l'intéressé d'éviter une brouille avec la Suisse. On pouvait difficilement demander plus.

4) Deuxième phase CSCE

Il n'y a pas de doute pour moi non plus que M. Bindschedler doit être le chef de la délégation et le représentant de la Suisse au Comité de coordination. Je n'ai jamais pensé autrement.

En revanche, je laisse ouverte la question de savoir s'il faut renoncer à utiliser, à Genève, l'ambassadeur Campiche. Bien sûr, il n'y avait pas de problème à Helsinki. Je persiste néanmoins à penser que nous serons trop peu à Genève, où de toute manière M. Bindschedler, qui a d'autres occupations, ne pourra être que partiellement (Les Suèdois, contrairement à ce qu'on m'a dit d'abord, ne seront pas 4 ou 5 à Genève, mais le double et avec un diplomate chevronné à leur tête). Je n'ai pas à vous cacher que si j'apprécie grandement le rôle qu'ont joué à Helsinki les jeunes agents entourant M. Campiche, je ne suis pas rassuré à les laisser trop la bride sur le cou. Dans les conversations que j'ai eues à Helsinki lors des invitations - et pas seulement chez les Français - l'autorité acquise et exercée par Campiche a été trop souvent mise en évidence pour que je puisse me faire à l'idée de n'en tirer aucun parti lors de la 2ème phase, plus difficile et plus décisive. De sorte que j'imagine un rôle de chef-suppléant de la délégation qui permettrait de superviser et de coordonner le travail dans les commissions en permanence. Il me semble qu'il ne serait pas excessif d'avoir un Etat-major commandé par M. Bindschedler avec M. Campiche comme suppléant, plus les ambassadeurs Müller et de Ziegler que je tiens beaucoup à avoir à égalité de rang hiérarchique.

Une fois encore, pas de problème en ce qui concerne le rôle de M. Bindschedler. Pour le reste, j'imagine que la question peut rester ouverte jusqu'à mon retour.

Croyez, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments

sig. Graber

Ibiza, le 24 juillet 1973 dodis.ch/38389

Chez Madame Thelma,

Merci pour votre pli. Je vais de nouveau
connaître des documents qui il contient. Voici
comment je me détermine :

1° Portugal au Comptoir

Je ne puis pas me rallier au projet de rapport
au Conseil fédéral. Je vous expose mon point de vue
dans l'annexe et la présente lettre. J'aimerais que
vous admettiez le projet de rapport et une note
personnelle aux membres du Conseil fédéral en les
priant de se déterminer, c'est-à-dire de choisir l'une
ou l'autre solution. Si la majorité est favorable au
projet de rapport, vous le ferez signer par mon
suppléant et vous poursuivrez l'affaire dans ce sens.
Si ma solution l'emporte, alors vous ajoutez à la
solution.

En cas de doute, vous pouvez bien téléphoner au
Simbad, à Ibiza, pour dire à quelle heure vous
y appellerez le lendemain et j'y serai pour
l'entretien téléphonique usuel.

2° Yongolave

Il me paraît que vous avez très bien agi. Il
est temps que M. Walter se retire. Mais il restera
l'habitué de M. Fugère qui s'arrange toujours pour

mettre le Département politique "dans le bain". Cela ne va plus et je l'aurais pu desormais, lorsque nous commettra, nous nous limiterons à dire pourquoi nous sommes d'accord ou pas d'accord avec ses intentions, en lui laissant la responsabilité des décisions qui lui incombent. Notre bonne volonté est très souvent utilisée pour faire de nous le bouc émissaire de l'effort.

3°. Mottorn - Lœcherer

Le commentateur Mottorn me semble modéré, et le moins du désir manifeste de l'Autriche d'éviter une brèche avec le Suisse. On pouvait d'ailleurs demander plus.

4°. Deuxième phase CSCE

Il n'y a pas de doute pour moi non plus que M. Binschweiler doit être le chef de la délégation et le représentant du Suisse au Comité de coordination. Je n'ai jamais pensé autrement.

En revanche, je laisse ouverte la question de savoir si faut renoncer à valider, à Genève, l'autorisation Caenpich. Bien sûr, il n'y avait pas de problème à Helsinki. Je pense néanmoins à penser que nous serons trop peu à Genève, si de toute manière M. Binschweiler, qui a d'autres occupations, ne pourra être que partiellement (les Suédois, contrairement à ce qu'on nous a dit d'abord, ne seront pas 4 ou 5 à Genève, mais le double et avec un diplomate chevronné à leur tête). Je vais pas à mes côtés ni s'appuyer frauduleusement le

rôle qu'on jouait. Helzruki les jeunes agents entourant
 M. Campiche, je ne suis pas revenu à la barre trop la
 bride sur le cou. Dans les conversations que j'ai eues
 avec Helzruki lors de invitations - et pas seulement chez
 les Français - l'autorité acquise et exercée par Campiche
 a été trop souvent mise en évidence pour que je puisse
 au fait et d'idées de venir tirer aucun parti lors de
 la 2ème phase, plus d'après et plus d'après. Le sort que
 j'ai obtenu un rôle de chef-suppléant de la direction
 qui permettrait de superviser et de coordonner le travail
 dans les commissions en permanence. Il me semble qu'il
 ne serait pas excessif d'avoir un État-major commandé
 par M. Boudschuda avec M. Campiche comme suppléant,
 plus les ambassadeurs Müller et de Ziegler qui y tiens
 beaucoup à avoir à égalité de rang hiérarchique.

Une fois encore, par le problème en ce qui
 concerne le rôle de M. Boudschuda. Tous le reste, j'imagine
 que la question peut rester ouverte jusqu'aux retours.

Croyez, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments.
 Grabe.

P.S. - La réponse à la petite question Ziegler est naturellement
 tributaire de sort réservé au projet de rapport au Conseil fédéral.
 Si ce projet est maintenu, alors il me semble qu'il vaudrait la
 peine de proposer par l'autorité fédérale se décide pas, mais que
 les choix faits par le Conseil ont simplement soulevés à
 son approbation et que ceux faits en vertu de l'Article 113
 ont été approuvés il y a trois ans (Pas qui? Dép. politique seul
 ou Dép. politique + Dép. de l'économie publique? Je l'ignore.)

Aucun: 1

Go.